



RÉUNION RÉGULIÈRE

Ville de Richibucto
Le 20 septembre 2022

La réunion régulière du 20 septembre 2022 est déclarée ouverte à 19 h 00.

Présent Stella Richard (Maire)
 Dwayne Thompson (Maire adjoint)
 Dennis Mazerolle, Lucie Vautour & Marc Babineau (Conseillers)
 Mélanie Savoie & Christine Richard (Directrices générales)
 Mireille Leblanc (Secrétaire)

BIENVENUE AUX VISITEURS

Le Conseil souhaite la bienvenue à tous les visiteurs présents à la réunion.

i.) Francine Babineau (présentation)

Madame la maire, Stella Richard, présente un cadeau de remerciement à Francine Babineau en l'honneur de ses huit années + de services de traduction pour la ville de Richibucto.

ii.) JoAnne Robichaud (Comité d'action pour l'air pur de Kent)

En tant que présidente du Comité d'action pour l'air pur de Kent, JoAnne Robichaud demande à la Ville de leur accorder un don de 20 000 \$ pour les aider à embaucher un avocat spécialisé en environnement et à fermer définitivement l'entreprise Coastal Shells de Richibucto.

REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-124

Il est proposé par le conseiller Babineau que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

7 i.) Affaires non-terminées : Fonds des taxes d'essence

15 i.) Présentation de Richard Cormier

Appuyé par le conseiller Thompson. Motion adoptée.

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit déclaré.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

22-125

Il est proposé par le conseiller Thompson que le procès-verbal de la réunion régulière du 16 août 2022 soit adopté tel que présenté. Appuyé par la conseillère Vautour. Motion adoptée.

CORRESPONDANCES

i. Initiative « Coloriez le N.-B. en rose »

Le conseil accepte de participer à l'initiative « Coloriez le N.-B. en rose » du mois d'octobre (mois de sensibilisation au cancer du sein) en ajoutant un affichage rose devant l'hôtel de ville de Richibucto et en ajoutant un message au panneau d'affichage électronique afin de sensibiliser les gens à cette cause.

ii. Demande de levée du drapeau (Royaume du Canada)

Le conseil examine un courriel de Tom Colpitts, coordonnateur provincial de "We the People of NB, Kingdom of Canada" demandant que le drapeau du Royaume du Canada flotte à notre emplacement. Le conseil rejette la demande, car il ne connaît pas cette organisation.

iii. Demande de remboursement partiel (avocat Yves J. Robichaud)

22-126

Il est proposé par le conseiller Thompson que la demande de remboursement d'une somme de 1500\$ soit acceptée pour la propriété située au 9377, rue Main (Yves J. Robichaud, avocat). Appuyé par le conseiller Mazerolle. Motion adoptée.

iv. Demande de remboursement partiel (Paul-André Savoie)

22-127

Il est proposé par le conseiller Mazerolle que la demande de remboursement partiel d'une somme de 1500\$ soit acceptée pour la propriété au 97/99 rue York (Paul-André Savoie). Appuyé par le conseiller Thompson. Motion adoptée.

AFFAIRES NON-TERMINÉES

i. Fonds des taxes d'essence

22-128

Il est proposé par le conseiller Mazerolle que le document intitulé « Plan quinquennal de dépenses en immobilisation de la ville de Richibucto 2019-2023 » révision no. 3, soit adopté tel que présenté. Appuyé par la conseillère Vautour. Motion adoptée.

AFFAIRES NOUVELLES

i. Appel d'offres pour les services de conciergerie

Après l'ouverture des soumissions le 19 août 2022, un total de 2 soumissions ont été reçues pour les services de conciergerie pour la ville de Richibucto avec les résultats suivants (incluant la TVH de 15%) :

- 1.) Lauraine Gallant - 170\$ par semaine
- 2.) Entretien TA Eng - 373.75\$ par semaine

Nous avons effectué la vérification des soumissions et n'avons pas trouvé d'erreurs de calcul. Les prix indiqués sont donc les résultats officiels de ces soumissions.

Les personnes suivantes étaient présentes lors de l'ouverture des soumissions : Christine Richard (directrice des loisirs de la ville de Richibucto) et Jenna Arsenault (employée des travaux publics). Par conséquent, nous concluons que la soumission la plus basse de Lauraine Gallant est acceptable.

22-129

Il est proposé par le conseiller Mazerolle que le marché soit attribué au plus bas soumissionnaire, Lauraine Gallant, pour le montant total de 170\$ par semaine incluant la TVH de 15%. Appuyé par le conseiller Thompson. Motion adoptée.

ii. Appel d'offres pour le service de « Pro Shop »

Après l'ouverture des soumissions le 8 septembre 2022, un total d'une soumission a été reçu pour les services de « Pro Shop » au Centre Kent-Nord Impérial avec les résultats suivants (incluant la TVH de 15%) :

- 1.) Assault Hockey Inc. - 2380\$ par année

Nous avons effectué la vérification des soumissions et n'avons pas trouvé d'erreur de calcul. Le prix indiqué est donc le résultat officiel de cette soumission.

Les personnes suivantes étaient présentes lors de l'ouverture des soumissions : Christine Richard (directrice des loisirs de la ville de Richibucto) et Mélanie Savoie (directrice générale). Par conséquent, nous concluons que la soumission la plus basse de Assault Hockey Inc. est acceptable.

22-130

Il est proposé par le conseiller Mazerolle que le marché soit attribué au plus bas soumissionnaire, Assault Hockey Inc., pour le montant total de 2380\$ par année incluant la TVH de 15%. Appuyé par le conseiller Babineau. Motion adoptée.

iii. Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 sept.)

Le Conseil accepte de suivre les directives provinciales quant à la fermeture ou non du bureau pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation le 30 septembre. Plus de détails à venir.

iv. 1^{re} et 2^e lecture de l'arrêté no. 22-06

ARRÊTÉ CONCERNANT LE BUDGET DE LA CORPORATION D'AMÉLIORATION DES AFFAIRES DE RICHIBUCTO INC. :

Un arrêté approuvant le budget 2023 de la Corporation d'amélioration des affaires de Richibucto Inc. et imposant une contribution extraordinaire des biens commerciaux se trouvant dans la zone.

ATTENDU QUE le conseil de ville de Richibucto a adopté l'arrêté 90-1 créant une zone d'amélioration des affaires d'après l'autorité LN-B 1985, C B-10.2 des lois de la Province du Nouveau-Brunswick ;

ATTENDU QUE ladite loi autorise un conseil d'accepter un budget de la corporation représentant les commerçants situés dans la Zone créée et d'imposer une contribution extraordinaire pour l'amélioration des affaires sur des biens commerciaux se trouvant dans la zone et;

ATTENDU QUE la Corporation d'amélioration des affaires de Richibucto Inc. a présenté un budget et a demandé au conseil d'imposer une contribution extraordinaire de dix cents (.10) pour chaque cent dollars (\$100) de valeur de l'évaluation des biens commerciaux.

LE CONSEIL de la Ville de Richibucto dûment réuni adopte ce qui suit :

1. Une contribution extraordinaire pour l'amélioration des affaires de dix cents (.10) pour chaque cent dollars (\$100) de valeur de l'évaluation des biens commerciaux effectifs pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023, est par la présente, imposée sur tous les biens commerciaux situés et se trouvant dans la zone décrite dans l'arrêté 90-1, « un arrêté désignant une zone d'amélioration des affaires dans la ville de Richibucto ».
2. Le produit de la contribution extraordinaire pourra être remis à la Corporation d'amélioration des affaires de Richibucto Inc.
3. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de son adoption définitive.

22-131

Il est proposé par le conseiller Babineau que la première lecture de l'arrêté 22-06 soit adopté tel que présenté. Appuyé par la conseillère Vautour. Motion adoptée.

22-132

Il est proposé par le conseiller Thompson que la deuxième lecture de l'arrêté 22-06 soit adopté tel que présenté. Appuyé par le conseiller Babineau. Motion adoptée.

v. *Nomination de Jordan LANGLOIS, agent chargé de l'exécution des arrêtés*

22-133

ATTENTU QUE le conseil municipal a adopté divers arrêtés municipaux;

ET ATTENDU QUE, en vertu de l'article 72 de la Loi sur la gouvernance locale C.18, le conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local et fixer leurs mandats;

IL EST RÉSOLU QUE la personne suivante soit nommée en tant qu'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local selon la Loi sur la gouvernance locale (Loi), l'Article 14(3) de la Loi sur la Police, la Loi sur l'administration du code du bâtiment et la Loi sur l'urbanisme :

Jordan LANGLOIS.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les nominations ci-dessus comprennent les attributions prescrites par arrêté, la Loi, les règlements de la Loi, la Loi sur la police et tout autre Loi et Règlement de la Province du Nouveau-Brunswick;

ET QUE le poste d'agent chargé de l'exécution des arrêtés est employé à la préservation et au maintien de la paix publique dans les limites du gouvernement local;

ET QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local exécute sa discrétion selon les dossiers provenant du greffier ou des patrouilles dans le gouvernement local;

ET QUE la nomination ci-dessus continue tant que la personne soit retenue par le Gouvernement local.

Proposé par le conseiller Thompson et appuyé par le conseiller Babineau en ce 20^e jour de septembre 2022. Motion adoptée.

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DE KENT

Rapport présenté.

COMMISSION DES DÉCHETS SOLIDES

Aucun rapport.

RAPPORT D'INCENDIE

Rapport présenté

RAPPORT FINANCIER

22-134

Il est proposé par le conseiller Mazerolle que le rapport financier soit accepté tel que présenté. Appuyé par le conseiller Thompson. Motion adoptée.

RAPPORT D'EAU & ÉGOUTS

Rapport présenté.

RAPPORT DES COMITÉS

i. Directrices générales

Rapport présenté à titre d'information : Le parc Jardine est maintenant fermé pour la saison régulière et la glace de l'aréna du CKN sera installée cette semaine.

ii. Dennis Mazerolle, conseiller

Le conseiller Mazerolle indique que le conseil récréatif se réunira le 27 septembre pour finaliser certaines transactions et pour donner une dernière pousse au recrutement afin de voir s'ils veulent continuer avec le comité ou le dissoudre. Plus de détails à venir.

22-135

Il est proposé par le conseiller Mazerolle que son rapport soit accepté tel que présenté. Appuyé par la conseillère Vautour. Motion adoptée.

iii. Dwayne Thompson, conseiller

Le conseiller Thompson indique que la ville de Bouctouche aura bientôt un grand événement pour célébrer son 75e anniversaire en tant que chambre de commerce. Plus de détails à venir.

22-136

Il est proposé par le conseiller Thompson que son rapport soit accepté tel que présenté. Appuyé par le conseiller Babineau. Motion adoptée.

iv. Lucie Vautour, conseillère

La conseillère Vautour indique qu'une demande sera faite bientôt dans l'espoir d'obtenir des fonds pour embellir notre centre-ville. Plus de détails à venir.

22-137

Il est proposé par la conseillère Vautour que son rapport soit accepté tel que présenté. Appuyé par le conseiller Babineau. Motion adoptée.

v. Marc Babineau, conseiller

Le conseiller Babineau indique que la prochaine réunion de l'UMNB (union des municipalités du N.-B.) aura lieu via Zoom ce jeudi 22 septembre. Plus de détails à venir.

22-138

Il est proposé par le conseiller Babineau que son rapport soit accepté tel que présenté. Appuyé par la conseillère Vautour. Motion adoptée.

vi. *Stella Richard, Maire*

Madame la maire indique que nous avons eu de nombreuses activités réussies ce mois-ci : notre tournoi de golf annuel, qui a eu lieu le vendredi 9 septembre ; une journée de la sécurité publique à l'hôtel de ville le samedi 17 septembre ; et l'accueil de quelques familles ukrainiennes dans notre ville le dimanche 18 septembre. Merci à toutes les personnes impliquées.

22-139

Il est proposé par Madame la Maire Stella Richard que son rapport soit accepté tel que présenté. Appuyé par le conseiller Babineau. Motion adoptée.

DÉLÉGATIONS & PÉTITIONS

(INTERVENTIONS DU PUBLIC ET AUDITION DES REQUÊTES)

i. *Présentation de Richard Cormier*

Le conseil accueille Richard Cormier, directeur général/administrateur de La Villa Maria Inc. pour une présentation : M. Cormier espère établir un comité d'embauche d'infirmières autorisées pour la Villa, car leur système de recrutement actuel s'est avéré infructueux. Il sollicite l'aide des municipalités locales dans l'espoir de recueillir des idées sur la façon d'attirer des employés potentiels. Actuellement, le logement est un problème majeur dans la région. Il laisse son numéro de téléphone au cas où quelqu'un aurait des ressources disponibles : (506) 227-3616 et invite le public à l'appeler pour discuter de ses idées ou suggestions.

ii. *Le conseil répond aux questions et aux préoccupations du public.*

Manifestation paisible des membres du Comité d'action pour l'air pur de Kent. Ils demandent au maire et au conseil de les appuyer en les aidant à communiquer avec le ministère de l'Environnement, en imposant certains règlements ou de façon financière.

LEVÉE DE LA RÉUNION

22-140

Il est proposé par le conseiller Thompson que la réunion soit levée à 20 h 23.

Mélanie Savoie
Greffière

Stella Richard
Maire